##### Mairie de Grisy-les-Plâtres

# **BROCANTE DANS LE CENTRE DU VILLAGE**

# **LE DIMANCHE 14 mai 2023**

**LOCATION DES EMPLACEMENTS NON COUVERTS**

**10 € les 2 mètres linéaires et 50% pour les Grisyliens**

Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir à la Mairie de Grisy-les-Plâtres – Commission des fêtes – 10 rue Robert Machy 95810 Grisy-les-Plâtres **accompagnées du règlement total de la réservation avant le 5 Mai 2023** et de la **photocopie de la carte d’identité recto-verso**, dans la limite des places disponibles.

Rappel : aucun emplacement ne sera réservé sans règlement.

Règlement :

Les véhicules des exposants devront être stationnés dans le parking prévu à cet effet. Les exposants devront arriver à partir de 6h00 jusqu’à 7h30 maximum.

Au-delà, l’accès aux places sera interdit aux véhicules.

**Les stands de vente de confiserie, alimentation diverse, activité commerciale, vente d’animaux, objets neufs ou bradés sont interdits.**

**Les organisateurs se réservent l’exclusivité de la buvette et de la restauration.**

Le droit de location correspond à l’autorisation de vendre. Le vendeur devra s’installer à la place indiquée par les organisateurs et apporter table, chaise et stand nécessaire à l’installation.

Conformément à la législation en vigueur, il sera remis aux marchands occasionnels une autorisation délivrée par la Mairie pour les autoriser à vendre le dimanche 14 Mai 2023 avec leur n° de carte d’identité et/ou leur numéro au registre du commerce s’ils sont redevables de la taxe professionnelle.

Dans le cas où l’exposant ne participerait pas pour une raison quelconque (intempérie comprise) à la brocante, il ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part des organisateurs.

Pour tous RENSEIGNEMENTS : 01.34.66.34.98 – grisylesplatres.comdesfetes@gmail.com

# **BULLETIN D’INSCRIPTION - BROCANTE DU 14 Mai 2023**

Nom et prénom :

### Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

Je sollicite l’autorisation de Madame la Maire de Grisy-les-Plâtres de participer à la brocante du 14 Mai 2023 organisée par la Commission des Fêtes,

Je souhaite réserver. X 2 Mètres = …………Mètres (10 € les 2 mètres linéaires)

Je suis Grisylien et je souhaite bénéficier des 50%

Je joins le règlement correspondant à la totalité de l’emplacement demandé à l’ordre du **Trésor Public**,

Soit : Mètres x 5 € = ………………€

**Accompagné d’une photocopie de la carte d’identité et /ou N° de R .C.**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement.

Date : Signature :

*Nota : Tout débordement de barnum sera interdit pour raison de sécurité pompier. Merci de votre compréhension.*